

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2936

présenté par

M. Orphelin et Mme Valérie Petit

TITRE

À l'intitulé du projet de loi, supprimer les mots :

« et renforcement de la résilience face à ses effets ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer le terme « résilience » de l'intitulé du projet de loi, dans un objectif de cohérence avec le contenu de ce dernier.

Comme l'a relevé le Haut Conseil pour le Climat, le projet de loi contient trop peu de mesures ayant pour objectif de favoriser l'adaptation au changement climatique.